

Zeitschrift: Rote Revue : sozialistische Monatsschrift
Herausgeber: Sozialdemokratische Partei der Schweiz
Band: 30 (1951)
Heft: 2

Artikel: Les imperfections de notre démocratie
Autor: Perret, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ROTE REVUE

30. Jahrgang

Februar 1951

Heft 2

HENRI PERRET

Les imperfections de notre démocratie

Les vrais patriotes ne sont pas ceux qui vont s'écrier partout, en parlant de notre pays: «Il n'y en a point comme nous!» A les entendre, nous avons les droits les plus étendus, les œuvres sociales les plus perfectionnées, les libertés les plus grandes, le standard de vie le plus enviable.

Certes, nous serons les derniers à ne pas reconnaître que la Suisse est un pays privilégié, comparé à nombre d'autres, mais cela ne saurait nous empêcher de voir combien il est encore en retard dans certaines domaines de grande importance.

Tout d'abord, on parle un peu trop facilement de démocratie. Si l'on disait demi-démocratie, ou quart de démocratie, cela serait plus exact. Les femmes ne votent pas. Nous privons, contre toute logique et toute justice, nos mères, nous épouses, nos sœurs, nos filles, de droits qui devraient être imprescriptibles; nous les rabaissons, sur ce point, au rang des habitants des pénitenciers, voleurs et criminels, privés par peine infamante de leurs droits politiques.

Les mères de famille ne peuvent pas se prononcer lorsqu'une loi scolaire, intéressant leurs enfants, est soumise au peuple... le peuple masculin.

Nos ouvrières n'ont pas voie au chapitre lorsqu'une loi sur les fabriques, un code civil qui les concernent directement sont soumis à la sanction populaire.

Dans le domaine politique, nous sommes si peu la première démocratie du monde, que nous devenons de plus en plus un sujet d'étonnement, pour ne pas dire davantage, pour les citoyens d'autres nations. Les Américains, par exemple, nous reprochent de traiter nos mères et nos épouses comme ils traitaient «autrefois» les nègres. Les droits politiques des femmes ne se discutent plus dans la presque totalité des pays civilisés, car la Charte des

Nations Unies proclame, en son préambule: «Les droits fondamentaux de l'homme dans la dignité et la valeur de la personne humaine, *dans l'égalité des droits des hommes et des femmes*» et fixe, en son article premier comme l'un des buts essentiels «le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, *sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion*».

D'autre part, si nous avons réalisé, à moitié seulement, la démocratie politique, nous sommes extrêmement loin de la démocratie économique qui en est le complément nécessaire et logique. L'ouvrier n'a rien à dire dans l'usine qui l'emploie, dont il fait la prospérité et la fortune. Il n'a aucun droit légal aux bénéfices qui sont pourtant le fruit de son travail. Bien plus, il peut être mis à la porte, jeté sur le pavé après de longues années d'un travail honnête et fructueux; il n'est pas même nécessaire de lui dire les raisons du renvoi. Un avertissement brutal de 15 jours, c'est tout ce que la loi exige pour priver une famille du gagne-pain qui lui est indispensable. Le plus étonnant d'ailleurs, c'est que les salariés — qui sont le nombre et pourraient si facilement, grâce à leur bulletin de vote, conquérir toutes les garanties et la sécurité nécessaires — tolèrent sans trop récriminer cet état de chose.

Dans le domaine social, nous n'avons pas encore réalisé des assurances que d'autres peuples ont instituées, même sans avoir pour cela les moyens financiers dont nous disposons. Ne sommes-nous pas l'un des pays les plus riches du monde? L'Angleterre, après une guerre effroyable qui a semé partout, destructions, ruines et misère, a su réaliser la sécurité de tous ses habitants «du berceau à la tombe» et dans tous les domaines. Quoiqu'en disent des réactionnaires, ces réformes profondes ont une valeur immense et les Conservateurs anglais, eux-mêmes, affirment qu'il n'y toucheraient pas si de nouvelles élections leur redonnaient le pouvoir.

Nous n'avons pas même institué une assurance maternité. On parle en toutes circonstances, avec émotion, de la protection de la famille, de la «sainteté du foyer», mais, pour beaucoup de femmes, la naissance d'un enfant, qui devrait être source des joies les plus pures, est mêlée d'amertume, de soucis, d'angoisse, parce que les moyens financiers nécessaires ne sont pas assurés. C'est une honte pour notre pays (le mot n'est pas exagéré), de ne pas avoir institué l'assurance maternité. On nous affirme de bonne source qu'un projet est presque achevé; le Conseil Fédéral le soumettra prochainement aux Chambres. C'est le moment! Espérons qu'il tiendra compte de la santé des mères et de l'avenir des enfants plus que de questions financières et qu'on saura consacrer à cette «défense nationale» de tout premier ordre, des sommes suffisantes.

Nous n'avons pas non plus d'assurance invalidité. Les plus malheureux de nos compatriotes, aveugles, paralytiques, infirmes, vivent trop souvent dans la détresse et le dénuement. Ce ne sont pas les collectes faites en leur faveur et les œuvres de charité, très louables d'ailleurs, qui apporteront le remède à leur détresse. Ce que demandent ces deshérités (et ils ont le droit de le demander dans une société qui se dit chrétienne), ce n'est pas l'aumône, mais la sécurité par une assurance qui les débarrasse enfin, pour toujours, des soucis obsédants du pain quotidien.

Et que dire des gens si nombreux pour lesquels la maladie s'accompagne toujours, faute d'assurance suffisante, de grosses difficultés matérielles ?

De profondes réformes sociales s'imposent absolument. Elles coûteront cher dira-t-on. On n'hésite pas tellement à demander à notre peuple des crédits militaires supplémentaires, se chiffrant à un milliard quatre cents millions, pour constituer une prime d'assurance contre un danger extérieur possible. A plus forte raison faut-il contracter une assurance contre des ennemis intérieurs permanents, terribles jusqu'à ce jour : l'insécurité et la misère. *Le Parti Socialiste devra poser, comme première condition pour son acceptation des crédits militaires supplémentaires (et après avoir examiné minutieusement la question pour éviter abus et erreurs) que le progrès social ne soit pas stoppé pour cela.* Nous ne saurions accepter qu'on nous dise : « Ayant dépensé un milliard quatre cents millions pour des tanks, des avions, des mitrailleuses, de la munition, des fortins . . . nous n'avons plus assez d'argent pour réaliser des assurances sociales qui s'imposent depuis trop longtemps.

La défense nationale bien comprise n'est pas seulement d'ordre militaire, et ce que d'autres peuples ont fait dans des conditions beaucoup plus difficiles que les nôtres, nous pourrons le faire aussi, et dans l'équité, bien entendu.